

## Communiqué de presse

Nanterre, le 8 mars 2016

# Baromètre Manpower des perspectives d'emploi pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2016

## En dépit du manque de visibilité des employeurs, le secteur du bâtiment retrouve ses perspectives d'emploi d'avant-crise

Les employeurs interrogés en France par Manpower, dans le cadre de son Baromètre des perspectives d'emploi, font état d'intentions d'embauches minimales pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2016 avec un solde net d'emploi à -1%. Un résultat qui cache néanmoins des réalités différentes selon les secteurs – le bâtiment retrouve son rythme d'embauches d'avant-crise alors que l'hôtellerie-restauration plonge, confronté à un environnement économique changeant et de plus en plus concurrentiel. La région Ile-de-France, quant à elle, fait face à des perspectives d'emploi en berne.

### Les dirigeants du secteur de la Construction reprennent confiance

Le Baromètre des perspectives d'emploi pour le deuxième semestre 2016 souligne un optimisme limité à trois des dix secteurs en France. Le climat d'embauche le plus favorable se retrouve dans secteur de la **construction** où la prévision nette s'établit à **+9%**. Ce secteur **retrouve son solde net d'emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2007, avant la crise économique et financière.**

*« Le regain de confiance des employeurs du secteur de la construction peut s'expliquer par l'extension de la Loi Pinel à une cible plus importante de bénéficiaires et au maintien des directives du gouvernement pour l'investissement en 2016. La Loi Pinel qui permet de diriger l'épargne des ménages notamment des primo-accédants vers un investissement immobilier est susceptible d'impacter la reprise du secteur de la construction. Entre novembre 2015 et janvier 2016, les permis de construire accordés pour des logements neufs ont bondi de 16,6% sur un an. Dans ce secteur sinistré pendant la crise, tous les voyants sont au vert pour une reprise des intentions d'embauche des acteurs du secteur »* précise Alain Roumilhac.

### La reprise tarde dans le secteur de l'Hôtellerie et de la Restauration

Les employeurs de l'Hôtellerie et de la Restauration sont les plus pessimistes pour le trimestre prochain, avec une **prévision nette d'emploi négative, pour le quatrième trimestre consécutif, à -8 %.**

*« Après les attentats des mois de janvier et novembre 2015, la plupart des catégories d'hôtels ont subi une baisse de fréquentation. En janvier, 62% des professionnels font état d'une réduction de leur activité sur le mois écoulé. Par ailleurs, les offres issues de l'économie dite collaborative, Airbnb en tête, se sont développées à un rythme exponentiel et focalisent nombre d'interrogations et de craintes de la part des employeurs du secteur qui demeurent pessimistes »* commente Alain Roumilhac.

## Les employeurs de la région Ile-de-France sont les plus pessimistes pour le prochain trimestre

Pour la période avril-juin 2016, le pessimisme est de mise chez les **employeurs d'Île-de-France** (avec une prévision nette d'emploi de **-5 %**) et, dans une moindre mesure, chez leurs homologues des régions Centre-Est et Nord, où le solde net s'établit respectivement à -2 % et -1 %. Paris est la région où les employeurs sont les plus pessimistes pour le deuxième trimestre 2016 avec une prévision nette d'emploi qui régresse de 6 points par rapport au trimestre précédent et de 8 points par rapport à l'an passé.

*« La baisse de confiance des dirigeants d'entreprises en région parisienne peut s'expliquer par diverses raisons : les événements tragiques de novembre ont eu un impact négatif sur la fréquentation touristique et la consommation des ménages. Les températures très clémentes ont eu pour conséquence la baisse de la consommation en énergie et un impact défavorable sur les soldes d'hiver », conclut Alain Roumilhac.*

**Baromètre Manpower des perspectives d'emploi pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2016.**  
**Publication des résultats : mardi 14 juin 2016**

### À propos de l'Étude

Le Baromètre Manpower des perspectives d'emploi pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2016 a été réalisé dans 42 pays et territoires, du 13 au 26 janvier 2016, auprès de plus de 58 000 employeurs issus d'entreprises privées et d'organismes publics, dont 1 005 employeurs en France. L'étude analyse les données obtenues en réponse à une unique question : « Comment anticipez-vous l'évolution des effectifs de votre entreprise au cours du prochain trimestre, jusqu'à fin juin 2016, par rapport au trimestre actuel ? » Le chiffre de « prévision nette d'emploi » utilisé dans ce Baromètre est le résultat de la soustraction entre le pourcentage d'employeurs anticipant une hausse de leurs effectifs et le pourcentage d'employeurs anticipant une baisse. Il s'agit donc d'un solde net – pouvant être positif ou négatif – de perspectives d'emploi. Seule étude de ce type, cette enquête prospective interroge des entreprises qui ne sont pas issues du fichier des clients de Manpower. Les données sont corrigées des variations saisonnières afin de refléter au mieux la réalité des perspectives. Ces corrections permettent d'analyser les données en lissant l'impact des fluctuations saisonnières, qui se reproduisent normalement aux mêmes périodes chaque année. Les données ainsi corrigées sont donc plus représentatives sur le long terme. Précisons que les chiffres pour la Finlande ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

Les résultats complets de l'enquête pour les 42 pays sont disponibles via notre nouvel outil interactif « Manpower Employment Outlook Explorer ». <http://manpowergroupsolutions.com/DataExplorer/>

### À propos de ManpowerGroup

ManpowerGroup® (NYSE : MAN) s'est imposé depuis près de 70 ans comme l'expert mondial des services en ressources humaines et créateur de solutions innovantes pour l'emploi. À ce titre, nous proposons chaque jour à plus de 600 000 hommes et femmes des emplois gratifiants dans de multiples secteurs et domaines de compétence. Notre famille de marques - Manpower®, Experis®, Right Management® et ManpowerGroup® Solutions – aide plus de 400 000 clients de 80 pays et territoires à répondre à leurs besoins en ressources, grâce à des solutions complètes conçues pour recruter, gérer et développer les talents dont ils ont besoin. En 2016, ManpowerGroup figure pour la sixième année consécutive parmi les sociétés les plus éthiques au monde (« World's Most Ethical Companies »). Le Groupe figure également au classement *Fortune* des entreprises les plus admirées (« Most Admired Companies »), confirmant ainsi sa réputation inégalée au sein de son secteur d'activité. Découvrez comment ManpowerGroup dynamise humainement le monde du travail : [www.manpowergroup.com](http://www.manpowergroup.com)

## À propos de ManpowerGroup France

ManpowerGroup, *Experts RH pour un monde de défis*, accompagne les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie RH. Ses prestations incluent le conseil en transformation RH suivi de son exécution par le recours à des solutions de :

- Gestion de la flexibilité et recrutement, sous la marque **Manpower**
- Recrutement de cadres supérieurs et confirmés sous la marque **Experis Executive**
- Mise à disposition d'expertises dans le domaine des technologies de l'information, en délégation de personnel ou en recrutement permanent, sous la marque **Experis IT**
- Formation et développement des compétences (présentiel et e-learning) et gestion externalisée de la formation, sous la marque **FuturSkill**
- Transformation des métiers et des services : Conseil en Stratégie RH, mise en œuvre et solutions de gestion externalisée RH, sous la marque **ManpowerGroup Solutions**
- Externalisation des services aux infrastructures IT et End User Support sous la marque **Proservia**
- Solutions d'optimisation du capital humain en Management des talents et des carrières, sous la marque **Right Management**.

ManpowerGroup emploie 7 500 collaborateurs permanents en France, pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros en 2015. [www.manpowergroup.fr](http://www.manpowergroup.fr)

### Contact Presse

Stéphanie Prévost – 01 57 66 11 40 / 06 27 02 32 12

[stephanie.prevost@manpower.fr](mailto:stephanie.prevost@manpower.fr)